

## TÉLÉTHON 2021 – BALADE EN VÉHICULES ANCIENS ET DE SPORT

Le 4 décembre 2021, journée du Téléthon, l'association "Téléthon St Florent/Varades", organise, parmi ses manifestations, une sortie de voitures anciennes ou sportives et motos.

Deux balades sont prévues, une le matin en Loire atlantique et une autre l'après midi en Maine et Loire, d'environ 55 à 60 kms chacun.

Pour la balade de l'après midi, chaque pilote de voiture pourra, s'il le désire, emmener à son bord d'autres personnes (2 maximum) qui désirent profiter du circuit en voiture ancienne, moyennant une participation de 5€ par personne. L'inscription des passagers pour la balade de l'après-midi se fera sur place, de 10h à 15h par les organisateurs.

Pour chaque véhicule, un formulaire d'inscription obligatoire est joint à ce courrier et à renvoyer avant le 20 novembre à : [famille.rethore@gmail.com](mailto:famille.rethore@gmail.com)

Ou tel ou SMS au : 06 99 73 36 56

Une participation de 20€ par véhicule sera demandée pour le soutien au Téléthon.

### DÉROULEMENT DES 2 SORTIES

Le matin à 9h30, accueil des véhicules, salle de La Bergerie à St Florent le Vieil.

10h, départ pour la balade et 1<sup>er</sup> arrêt sur le parking du Super U de Varades (1/4 d'heure) pour dynamiser le Téléthon et générer ainsi une petite sensation pour les personnes allant faire leurs courses.

Au milieu du parcours, un arrêt détente est prévu.

Retour prévu vers 12h sur le lieu du Téléthon.

Les véhicules seront exposés à l'arrivée de la sortie du matin jusqu'à 15h, sur le lieu du Téléthon, à St Florent le Vieil.

Le repas est offert par l'association "Téléthon St Florent/Varades" (1 repas par véhicule).

A 15h, départ de la deuxième sortie, retour vers 17h.

### REGLEMENT POUR CHAQUE CONDUCTEUR :

1. Inscription obligatoire pour chaque véhicule, avant le 20 novembre 2021, paiement sur place
2. Le véhicule de chaque propriétaire de véhicule sera évidemment en règle (assurance et contrôle technique à jour).
3. Pour les passagers de la balade de l'après-midi, le véhicule devra être assuré pour les personnes transportées.
4. Les organisateurs se déchargent de toute responsabilité concernant les accidents de la route, les vols, les dégradations des véhicules sur le lieu d'expo.

\*\*\*\*\*

PS : Si vous avez des suggestions pour améliorer l'organisation merci de nous en faire part

TEL : 0699733656